



## **Report de l'assemblée générale annuelle d'Octopus Biosafety**

AURAY, le 21 juillet 2024 : Octopus Biosafety (Access Euronext Paris FR00013310281, MLCOT) annonce aujourd'hui le report de son assemblée générale annuelle.

Initialement prévue fin juin, elle a été reportée à la demande du Conseil afin de permettre aux Commissaires aux Comptes de finaliser leurs travaux d'audit dans les meilleures conditions possibles, notamment par la réalisation de travaux complémentaires sur la valorisation des actifs incorporels (R&D), la valorisation des stocks et la continuité d'exploitation.

Le tribunal de Commerce de Lorient a rendu en date du 27 juin une ordonnance autorisant le report de cette Assemblée Générale jusqu'au 31 décembre 2024.

Cette annonce intervient après l'Audience du 19 juillet au Tribunal de Commerce de Lorient qui, au vu de la situation de l'entreprise et de ses perspectives, a statué pour la poursuite de la période d'observation.

La date de l'assemblée générale sera précisée ultérieurement.

Les actions de la S.A. OCTOPUS BIOSAFETY sont cotées sur Euronext Access Paris (code ISIN FR0013310281- Mnémonique : MLOCT).

Plus d'informations sur  
[www.octopusbiosafety.com](http://www.octopusbiosafety.com)